

Services Municipaux

MAIRIE Tél : 04 67 55 40 84 / Fax : 04 67 55 52 65 Email : contact@montarnaud.fr Lundi : 8h30 à 12h et 16h à 18h Mardi et Jeudi : 8h30 à 12h Mercredi et Vendredi : 8h30 à 12h et 16h à 18h Permanence des Elus : samedi 9h30 sur rendez-vous Permanence Affaires Sociales : Tlj sur rendez-vous Service Urbanisme : permanence téléphonique et prise de rendez-vous mardi et jeudi matin POLICE MUNICIPALE : 04 67 59 13 53	ESPACE MULTIMEDIA : 06 20 92 22 24 Accueil Tout Public / Cours collectifs ou particuliers : lundi à la bibliothèque municipale. Demandeurs d'emploi : Vendredi 14h - 16h. SERVICE JEUNESSE : 06 17 37 82 04 ALSH « Les Ousittis 3-5 ans » : 07 77 96 68 03 ALSH « Les Katchouks 6-11 ans » : 06 17 41 19 87 Mercredis et Vacances scolaires : 8h à 18h ALSH Adolescents 11-17 ans : 06 75 07 62 00 Mercredi : 14h à 18h - Vendredi : 18h à 22h Vacances scolaires : 8h à 18h	BIBLIOTHEQUE : 04 67 55 48 16 Mardi : 16h30 à 18h30 - Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30 - Vendredi : 15h à 18h30 - Samedi : 9h à 12h Accueil et Scolaire Crèche "Le Berceau" : 04 67 67 87 65 École Maternelle : 04 67 55 48 82 École Élémentaire : 04 67 55 56 99 Accueil Périscolaire Élémentaire : 06 17 41 19 87 Accueil Périscolaire Maternelle : 07 77 96 68 03 Cantine : 04 67 55 40 84 Collège : 04 99 62 31 70
---	--	---

Médical et Paramédical

PHARMACIE Pharmacie de Montarnaud : 04 67 55 41 82 CLINIQUE GERONTO-PSYCHIATRIQUE Clinique Saint Antoine : 04 67 02 91 10 DENTISTES Myria CHEMINAL : 04 67 40 09 60 Jean Yves CORTES : 04 67 40 09 60 Eric DOUMENGE : 04 67 55 57 30 DIETETICIENNE Samia SOUSSI : 06 72 07 90 89 ENERGETIQUE CHINOISE Patricia JULLIAN : 06 17 96 43 37 Valérie VALETTE : 04 67 55 66 14 / 06 30 41 87 15 INFIRMIERS Anita ALEXANDRE : 06 49 29 30 26 Isabelle CHAMIER : 04 67 55 40 56 Leslie DURAND : 06 49 29 30 26 Sylvie FLAMAND : 06 49 29 30 26 Sophie HERREROS : 06 49 29 30 26 Fabien LAMBERT : 06 22 09 65 75 Christel MEYLAN : 06 47 42 44 42	Dominique MORENO : 06 22 24 09 35 Jean Charles MALVES : 06 11 65 53 29 Amandine ENTCHOU NOULAGUE : 06 47 42 44 42 Maïssa ZAÏZ : 04 67 55 43 23 KINESITHERAPEUTES Agnieszka DEFUS-TOURSEL : 04 67 55 36 42 Florent GAY : 06 26 39 34 89 Cindy GAY-GELY : 06 87 54 19 59 Sylvain GIBOUREAU : 06 52 53 70 55 Patrick LEONE : 07 89 84 06 33 Marine LUCAS-LAPLACE : 04 67 55 47 67 / 09 50 44 98 92 Bruno PEREZ : 04 67 55 51 33 Patrick POULARD : 04 67 55 36 42 Sophie WOIMANT (à domicile) : 07 88 96 14 21 MEDECINS Docteur Marion CHAPUIS Cab : 04 67 55 40 06 Docteurs MEYER - DJEMAA - CHAUSSE Cab : 04 67 55 58 60 ORTHOPHONISTES Cabinet Les Hironnelles (M-D. BARTOLI - A. ARMANDO - M. SYLVESTRE - M. AOUATE) : 04 67 55 46 82 Sandra DUCASTEL : 06 12 14 30 16	OPTICIEN Dorothee MARTIN : 04 67 67 17 71 ORTHOPTE Annabelle BUSIN : 06 83 48 97 86 OSTEOPATHES Marie VIALLE : 06 20 46 83 98 Hélène PISSOT : 06 31 26 52 30 PODOLOGUES Brice MARTIN : 04 67 41 93 98 / 06 62 73 89 19 Sacha CAMPOS : 04 67 40 62 04 SAGE-FEMME Justine MAZEL : 06 87 54 59 15 Clémentine CHINAUD (Tabacologie) : 06 78 99 02 83 THERAPIES Séverine GRAVEJAT (Naturopathe-Iridologue) : 06 78 55 32 09 Sandra KLOEK (Psychothérapie) : 06 30 70 72 66 Pauline MALIÉ (Psychomotricienne) : 06 76 78 37 98 Sandrine TELLE (Psychothérapie) : 06 29 83 16 71 Myriam TRABER-LAUNAY (Psychologue) : 07 83 85 14 47 Marie VAILLANT (Sophro thérapeute) : 06 52 98 10 48 Valadier & Faure (Shiatsu) : 06 77 92 37 79 / 06 03 44 90 21 VETERINAIRES Martine RIOU et Eléonore LETERRIER : 04 67 55 45 00
--	--	--

Autres Services

ASSISTANTE SOCIALE - CD 34 (en Mairie) Permanence : 04 67 67 30 50 (sur rendez vous). DÉCHETTERIE Syndicat Centre Hérault : Syndicat Centre Hérault : 04 67 88 18 46 - Matin : 9h - 12h - Après midi : 14h - 17h15 Fermeture les dimanche et lundi	DÉFIBRILLATEUR : disponible en Mairie GENDARMERIE : 04 67 75 18 99 LA PAROISSE : 04 67 55 46 40 (Messe dimanche 11h) LA POSTE : 04 67 12 15 13 Lundi, mardi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30 Mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h. MARCHÉ Mercredi et vendredi matin sur l'esplanade PERCEPTION DE GIGNAC : 04 67 57 04 06	HÉRAULTTRANSPORT (bus 617) : 04 34 888 999 MONTARNAUD (MAIRIE) à MONTPELLIER (MOSSON) 6h56-7h15, 7h01-7h20, 8h17-8h40, 9h18-9h40, 12h38-13h, 13h38-14h05, 17h14-17h35, 18h17-18h40. MONTPELLIER (MOSSON) à MONTARNAUD (LOU PRADAS) 8h10-8h27, 12h40-12h57, 13h20-13h34, 15h15-15h28, 16h15-16h32, 17h15-17h28, 18h15-18h39, 18h45-19h03, 19h35-19h53 (Horaires du lundi au samedi). Autre arrêt «Pôle d'échange» ZAE La Tour : 662 / 673 / 681
--	--	--

- « L'annuaire des Associations », nouveau petit fascicule pratique ! Il sera mis à votre disposition en mairie et sur les stands de la Journée des Associations... Contactez le Service Communication pour tout ajout. Prochaine parution janvier 2021.
 - « Où est passée la liste des Professionnels de Montarnaud ? »
- Vous pouvez retrouver les fiches des entreprises professionnelles montarnaises (commerces, artisans et autres services) sur le site de la mairie : www.montarnaud.com/Commerces-services-et-artisans.html. Contacter le Service Communication pour toute mise à jour ou ajout.

Septembre

n°132
2020

POINTS SUR LES ACTIONS MUNICIPALES EN COURS

- JOURNÉE DES ASSOCIATIONS
- DON DU SANG

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

FOCUS
Les traditionnelles Journées Européennes du Patrimoine (Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020) seront l'occasion cette année pour les Montarnais de découvrir ou redécouvrir le chemin de Saint Jacques de Compostelle qui traverse la commune et draine toute l'année de nombreux pèlerins dans nos ruelles.

Pendant ces deux journées, nous vous donnons rendez-vous dans le jardin derrière la salle des fêtes...

Directeur de la Publication : Jean-Pierre PUGENS - Responsable de la Publication : Anne VALLOIS - Conception & Réalisation : Ville de Montarnaud - 08/2020 - Imprimé sur papier écologique.



80, avenue Gilbert Senes - 34570 Montarnaud - Téléphone : 04 67 55 40 84 - Fax : 04 67 55 52 65 - contact@montarnaud.fr

www.montarnaud.com - Ville de Montarnaud

Budget primitif 2020

Présenté le lundi 20 juillet et voté par le Conseil Municipal, les montants principaux sont :
COMMUNE : Budget de fonctionnement : 4 314 146 € // Budget d'investissement : 1 391 872 €
Il se caractérise par le fort impact de la période de confinement qui a décalé la mise en place de la nouvelle équipe municipale. Le second semestre verra donc la relance de l'activité économique et la préparation des projets d'investissements pour le budget 2021.
Les décisions structurantes de ce budget 2020 sont :
• Arrêt de la maison des associations • Mise en conformité des services de la mairie (informatique, comptabilité, RH, document unique, archives) • Propreté du village • Entretien des espaces verts et du patrimoine • Recrutement d'un DGS, de deux policiers municipaux • La professionnalisation du CCAS avec le recrutement d'un responsable et un local dédié • Mise en place du portail « Montarnaud au quotidien » et du nouveau portail « Familles ».

ZAC DU PRADAS : Budget de fonctionnement : 36 846 € // Budget d'investissement : 147 022 €
Il comprend essentiellement le remboursement de la dette et le report 2019.

Les décisions structurantes de ce budget sont :
• Levée des réserves de la tranche 1 • Préparer la réception de la tranche 2 • Accompagner au mieux le démarrage de la tranche 3

Nous aurons l'occasion de vous présenter en détail chacun de ses sujets au fur et à mesure de leur réalisation.

Le Budget 2021 comprendra une ébauche du plan d'investissement pluriannuel qui permettra à chacun de donner son avis sur les grandes orientations de Montarnaud.



Denis Terrillon, Adjoint délégué au budget, aux ressources humaines et moyens généraux

Du nouveau pour les familles

Nous travaillons actuellement à l'acquisition et à la mise en place d'un nouveau portail famille pour faciliter vos démarches en ligne. Il sera opérationnel dans les mois qui viennent et nous vous en tiendrons informés dès que possible.

Le prestataire cantine ne donnant pas entièrement satisfaction, nous avons lancé une consultation et engagé un nouveau prestataire dont l'offre est plus en cohérence avec les exigences actuelles (diversité, circuits courts, une part de bio). Nous vous consulterons pour juger de la qualité de sa proposition et serons sensibles à vos retours avant de prendre une décision pour les années à suivre. Nous n'oublions pas les problèmes de circulation entre les deux écoles et nous travaillons actuellement sur plusieurs pistes pour tenter de les réduire : aménagement des horaires de la garderie, liaison entre les deux écoles, étude de mobilité, déplacements doux.



Christine Broc, Adjointe déléguée aux écoles et à la jeunesse

Samedi 5 septembre de 10h à 13h : Journée des Associations

Les associations montarnaises vous attendent sur l'esplanade Jean Moulin. La Bibliothèque Municipale, le Multimédia ainsi que le Service Jeunesse seront également présents pour vous présenter leurs services et actions. L'association « Homo Ludens et Associés » animera un espace jeux de 10h à 13h. Contact : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84.

Lundi 7 et vendredi 11 septembre dès 20h : Soirées Portes Ouvertes Aïkido

L'Aïkido Club de Montarnaud ouvre ses portes et vous invite pour deux cours d'essais gratuits de pratique mixte de l'Aïkido et ses techniques d'auto-défense sans distinction d'âge, sous la direction de N. De Araujo (4^e dan, Brevet d'État). Plus d'infos sur <http://aikido-montarnaud.fr> Contact : 06 81 19 62 57, nicolas.de.araujo@gmail.com.

Mercredi 9 septembre à 10h : « Confi'lectures »

La Bibliothèque Municipale organise cette rencontre littéraire bimestrielle pour les adultes à la bibliothèque. Venez échanger sur vos livres préférés et découvrir de nouveaux auteurs, avec d'autres amateurs de lecture... Contact : Bibliothèque Municipale, 04 67 55 48 16, bibliotheque@montarnaud.fr.

Vendredi 11 septembre de 15h à 19h30 : Collecte de Sang

La collecte de l'Établissement Français du Sang aura lieu dans la salle des fêtes. Contact : EFS, 04 67 61 64 06.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre : À la découverte du patrimoine naturel

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la Municipalité organise un week-end sur le thème « Montarnaud, sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle... ».

Les points de rendez-vous seront dans le jardin de la salle des fêtes :
SAMEDI : L'association « Rando Montarnaud » propose deux randonnées* le long du fameux chemin de pèlerinage (GR 653) (*ANIMAUX NON ADMIS, POUSSETTES/FAUTEUILS NON ADAPTÉS) :

- **Départ 9h**, direction Pioch de Trémoulèdes (durée 3h à 4h).
- **12h30**, Apéro et Repas tiré du sac au retour dans le jardin de la salle des fêtes.
- **Départ 14h**, Balade* familiale et ludique en direction de Bel Air (durée 2h), en partenariat avec l'association « Garrigue Gourmande ».
- DIMANCHE** : • **10h**, Balade contée* « Sur les traces de Saint Jacques » avec la conteuse Françoise Cadène, à partir de 7 ans.

- **12h**, Apéro et repas tiré du sac au retour dans le jardin de la salle des fêtes
- **13h45 à 18h**, Jeu de piste familial organisé par l'association « Actifs par Nature ». Départs échelonnés pour chaque groupe ou famille, dans le respect des règles sanitaires, entre 13h45 et 17h30, à la découverte du parcours patrimonial et des animations surprises !
- **18h15**, Tombola (gratuite) et clôture de la journée.

Pour chaque activité, inscription obligatoire par téléphone à la mairie ou sur place ; jauge limitée en raison de la crise sanitaire. Contact : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84.

« Montarnaud N°133 - Octobre 2020 »

Pour la prochaine parution, merci de transmettre vos informations par email, ou à l'accueil de la Mairie, avant le mardi 1^{er} septembre 2020.
Contact : service.communication@montarnaud.fr

● CCAS : Modernisation et professionnalisation

Pour préserver la confidentialité des échanges, nous avons ouvert au rez-de-chaussée de la Mairie, un bureau indépendant et directement accessible depuis le parking. Il sera opérationnel ce mois-ci, et vous y retrouverez le travailleur social que nous avons recruté pour le suivi des dossiers.

Pour répondre à la demande en toute transparence et en respectant l'égalité de traitement à l'égard de nos administrés, nous nous engageons à nous appuyer sur trois principes :

- **Le principe de spécialité territoriale** : le CCAS ne peut intervenir qu'au profit des habitants de la commune
- **Le principe de spécialité matérielle** : le CCAS ne peut intervenir que sur la base d'activités à caractère social
- **Le principe d'égalité devant le service public** : implique que le CCAS s'engage à ce que toute personne ait droit au même secours qu'un autre bénéficiaire placé dans une situation objectivement identique.

Le Centre Communal d'Action Sociale animera une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Les montarnéens vont désormais bénéficier d'un accompagnement social qui les orientera au mieux dans leurs démarches et leur permettra de solliciter à raison les aides qui peuvent leur être proposées.



FATIHA HAMD AOUI,
Adjointe déléguée au social

● Révision du PLU

La nouvelle municipalité vient d'engager la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin d'assurer une cohérence dans le développement de Montarnaud, d'améliorer le cadre de vie de chacun, et de planifier le développement du village en ayant à cœur la préservation de son caractère, tout en se projetant vers l'avenir.

Une délibération en ce sens a été votée lors du Conseil Municipal du 29 juin 2020.

Il va s'agir de penser le village de demain autour de plusieurs axes : préserver le cadre de vie naturel et agricole de la commune, assurer un développement cohérent et raisonné du territoire, conforter l'attractivité et le dynamisme communal.

Nous inviterons tous les Montarnéens à prendre part à ce projet dans le cadre de réunions publiques.

FRÉDÉRIQUE TUFFERY,
Conseillère municipale
déléguée à l'urbanisme



Informations Générales

● Permanences MLJ du mois

Les permanences de la Mission Locale des Jeunes se dérouleront à la nouvelle salle du CCAS (derrière le bâtiment de la Mairie, à l'angle du parking) : **jeudi 3 et 17 septembre, de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous.**
Contact : Isabel Segato, 04 67 54 91 45.

● Journée Animation RSD avec Montarnissimo et les Anciens Combattants

Le mardi 8 septembre 2020 à partir de 9h, la société R. S. Distribution organise une journée d'animation dans la salle des fêtes. Les invitations seront expédiées en temps utile pour l'association Montarnissimo et les Anciens Combattants. Contacts : Montarnissimo, 06 20 11 43 41, ou par sms uniquement au 06 27 52 62 72.

Informations Générales (suite)

● Les randonnées de septembre 2020 de l'association « Rando Montarnaud »

- Mercredi 9 septembre : **Pignan - Les Blaquières** - 11 km - faible dénivelé - départ 8h.
- Dimanche 13 septembre : **Autour de Dio et Vacquieres** - 12,8 km - dénivelé 480 m - départ 8h.
- Mercredi 16 septembre : **Saint Félix de l'Heras** - 17,5 km - dénivelé 340 m - départ 9h.
- Mercredi 23 septembre : **De Nizas à Caux - Au pays des coulées de lave** - 11 km - dénivelé 180 m - départ 8h.
- Dimanche 27 septembre : **Octon - Grand tour de l'Leuzède** - 13,2 km - dénivelé 450 m - départ 8h.
- Mercredi 30 septembre : **La Couvertoirade** - 16,7 km - dénivelé 300 m - départ 9h.

Les départs se font sur le parking de l'école maternelle, à proximité de la halle aux sports.
Contact : Alain Bottura, 06 52 42 85 00.

● Reprise des cours de Taekwondo

Le Club Taekwondo Coeur d'Hérault est heureux de vous annoncer la reprise de ses cours le **lundi 7 septembre 2020 à la Halle des Sports Yannick Noah**. Pour tout renseignement complémentaire, contact : Camille Videlo, 06 23 80 02 50.

● L'Écrit-tôt

L'association « L'Écrit-tôt » espère pouvoir reprendre ses ateliers d'écriture dès la rentrée à la Bibliothèque Municipale lorsque le protocole sanitaire le permettra. Acrostiches, nouvelles, poèmes, lipogrammes ou haïkus... Tous les jeux d'écriture sont explorés. Un groupe est déjà constitué mais si vous êtes intéressé-e-s n'hésitez pas à vous faire connaître au cas où des places se libèreraient. Pour cela il suffit d'envoyer un mail à : assoc.lecritot@gmail.com ou téléphoner au 06 31 97 70 21.

● Rentrée des pianistes!

Reprise ou découverte du piano pour enfants et adultes, d'initiation à confirmer le **lundi 14 septembre 2020**. Déroulement des cours en visio ou en présentiel au coeur du village chez la professeure. Cours d'essai gratuit/ Nombre de places limité. Pour renseignements, contacter Karine Szkolnik (la professeure) : 06 62 98 8145, assopianoacoer@gmail.com, site assopianoacoer.fr

● Ateliers Baby Danse

La Compagnie du Geste propose les jeudis matins de 9h30 à 11h des ateliers de danse et éveil sensoriel pour les tous petits de 3 mois à 4 ans et leurs accompagnants, à Montarnaud. Rendez-vous le 5 septembre à la Journée des Associations sur le stand de la Compagnie du Geste. Contact : Anaïs Roméo, 06 50 81 70 81, c.du.geste@gmail.com, www.compagniedugeste.com

● Course d'Orientation Ados-adultes dans la Vallée de l'Hérault

L'association « Actifs par Nature » crée une section sportive Course d'Orientation ados/adultes à partir de 12 ans. Les entraînements se dérouleront sur toute la Vallée de l'Hérault, **les mercredi après-midi 15h à 17h et les samedis de 9h à 11h**. Contact : Justine Jarossay, 06 75 71 96 13, actifsparnature@gmail.com

● Ateliers de méditation de pleine conscience

L'association « Sur le Chemin de la Pleine Conscience » propose des ateliers de méditation de pleine conscience : 2 ateliers adultes, un atelier s'adressant aux enfants et un atelier s'adressant aux adolescents, seront mis en place à la rentrée. L'association qui sera présente à la Journée des Associations, sera heureuse de vous y rencontrer et de vous renseigner... Si vous doutez encore ! Contact : « Sur le Chemin de la Pleine Conscience », 07 67 36 12 05, pleineconscience.occitanie@gmail.com

Services Municipaux

● Bibliothèque Municipale - 04 67 55 48 16, bibliotheque@montarnaud.fr

LE FONCTIONNEMENT PRÉCIS DES PLAGES HORAIRES SERA DÉFINI SELON LES ANNONCES GOUVERNEMENTALES À VENIR :

A partir du mardi 1^{er} septembre 2020, reprise des horaires habituels :

Mardi : 16h30 à 18h30 // mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30 // vendredi : 15h à 18h30 // samedi : 9h à 12h.

Des jeux de société sont à votre disposition pour jouer sur place pendant les heures d'ouverture.

L'association « Homo Ludens et Associés » animera l'espace jeux le samedi 5 septembre sur l'esplanade de 10h30 à 13h et le samedi 26 septembre de 10h30 à 12h à la bibliothèque.

● Espace Multimédia Municipal - Nouveau numéro : 06 20 92 22 24, multimedia@montarnaud.fr

Accès libre tout public : dès le lundi 7 septembre 2020, les lundis de 16h à 18h à la bibliothèque.

Cours collectifs adultes : à partir du lundi 21 septembre 2020 à la bibliothèque / TARIFS : 15€ À 30€ PAR TRIMESTRE

• **Débutants** : les lundis de 10h à 12h.

• **Intermédiaires & confirmés** : les lundis de 14h à 16h.

Cours particuliers adultes : Sur rendez-vous, débutant en informatique ou pas : un problème technique ou logiciel, envie de mieux comprendre certains points en informatique, n'hésitez pas à venir 1h pour poser toutes vos questions sans complexes / TARIFS : 2€ À 4€ DE L'HEURE.

● Service Jeunesse Municipal - 06 17 37 82 04, service.jeunesse@montarnaud.fr

• L'accueil de loisirs « Les Ouistitis » pour les 3/5 ans : 07 77 96 68 03 - alsh.ouistitis@montarnaud.fr
30 places ouvertes.

• L'accueil de loisirs « Les Katchouks » pour les 6/11 ans : 06 17 41 19 87 - alsh.katchouks@montarnaud.fr
36 places ouvertes à la journée // 1 groupe passerelle pour 12 enfants de 9 à 11 ans tous les mercredis matins. Les ALSH sont ouverts les mercredis de 7h30 à 18h, inscription à la journée ou ½ journée avec ou sans repas :

- La grille d'inscription pour la période septembre-octobre-novembre est Disponible sur le site de la commune ou sur demande par mail. Les demandes d'inscription pour l'ALSH Ouistitis et Katchouks se font uniquement par mail et votre dossier périscolaire-extrascolaire doit être à jour.

- Le calendrier des inscriptions pour les vacances 2020/2021 se trouve dans la brochure « Guide et règlement » disponible sur le site de la commune.

• L'accueil de loisirs Ados pour les 12/17 ans :

06 75 07 62 00 - alsh.ados@montarnaud.fr

L'ALSH Ados est ouvert en période scolaire, les mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 18h à 22h. Pendant les vacances ouverture à la journée complète du lundi au vendredi, avec possibilité de restauration sur place sur inscription.

À NOTER :

• Pour le règlement des factures, ouverture du bureau Service Enfance Jeunesse en mairie, à compter du 24 août 2020 : le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Contact : Mairie, 04 67 55 40 84.



Informations Générales (suite)

● Appel aux parents d'élèves maternelles

L'association Assoc'Montarnelles est une association créée en 2018 et dédiée aux enfants des écoles de Montarnaud. En mettant en place diverses actions telles que des vides greniers, ventes d'objets, repas de fin d'année, etc., cette association vise deux objectifs : créer du lien entre les enfants, les parents et le personnel éducatif des écoles de la commune, et aider les classes dans le financement de projets culturels.

Les parents d'élèves peuvent se rapprocher de l'association pour obtenir davantage d'informations ou adhérer à l'association, dans l'intérêt des enfants. Contact : Assoc'Montarnelles, montarnellesassoc@gmail.com

● Football avec l'« AS Montarnaud Football »

L'AS Montarnaud Football recherche de nouveaux licenciés pour la saison 2020/2021. Permanences du club : du lundi au vendredi de 17h30 à 20h. Contact : 04 67 57 48 11, asmontarnaudfoot@orange.fr, Facebook / Instagram : @asmontarnaud.

● Travaux de Restructuration du réseau HTA - secteur « Arbousiers » à « Château »

La CESML réalisera des travaux importants pour l'enfouissement du réseau électrique HTA, du mardi 8 septembre au 30 octobre 2020. Une circulation alternée sera mise en place sur la Montée des Arbousiers, Ch. Puech Merle et la RD111. Les résidents concernés seront avertis par courrier de coupures d'électricité temporaires. Contact : CESML, 04 67 66 67 66.

Tribune de l'Opposition

● **La loi impose** aux communes de plus de 3 500 habitants d'ouvrir une zone d'expression aux conseillers d'opposition. **Quatre membres de la liste "Montarnaud Ensemble"** siègent au conseil municipal. Contactez-nous : quate.ensem@gmail.com - lisez nous : <https://www.facebook.com/quate.ensem.1>. Notre souhait est de vous tenir informés et d'entreprendre une critique constructive.

● **A l'ordre du jour du Conseil Municipal du 20 juillet 2020 était porté entre autres à la rubrique "Finances", le débat d'orientation budgétaire (DOB) et le vote du budget primitif 2020.** Cet acte administratif de gestion "budgétaire" est normalement l'occasion d'un débat (DOB) voire d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB). Nous regrettons de n'avoir pas été associés aux réflexions qui ont fondées ce budget 2020. On peut toutefois noter que les frais du personnel vont augmenter en raison du futur recrutement d'un policier municipal supplémentaire, de l'embauche d'un nouveau DGS fonctionnel (sic), d'une assistante sociale à temps partiel, mais surtout de **l'augmentation par 3 du coût des indemnités totales versées aux élus de la majorité.**

● **La commune de Montarnaud va signer avec la CCVH une convention qui dorénavant instruira les dossiers relatifs à tout acte ou litige d'urbanisme**, elle conservera, pour l'instant, la signature des actes. L'adhésion à cette convention est "gratuite" mais la rupture serait très onéreuse ainsi que chaque acte entrepris par la commune (ex : 213 € pour un permis). Contrairement au transfert de la compétence Eau et assainissement qui avait été imposé par la Loi, ce nouveau transfert est dû à la propre volonté de la nouvelle équipe municipale et conduira à terme à la **disparition de ce service public de proximité par son transfert à Gignac** et ce, au détriment des montarnéenn-e-s.

● **Enfin, Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude** à toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'effort de solidarité consécutive à la crise sanitaire débutée en Mars 2020 et dont les effets sont encore d'actualité : **aidants, soignants, enseignants, commerçants, ancienne équipe municipale, agents techniques et administratifs municipaux et à tous les bénévoles ayant œuvré pendant cette période. MERCI !**